LA REDACTION DU HADITH AUX PREMIERS TEMPS DE L'ISLAM

Muhammad HAMIDULLAH*

Le Hadîth est le récit de ce que Muhammad a fait, dit ou toléré chez ses adhérents. Il s'agit d'une collection de narrations fragmentaires provenant de milliers de sources. Dans chaque récit un compagnon du Prophète rapporte un fait dont il a été témoin. Il va de soi que la transmission de ce genre de connaissances s'est faite à la fois de vive voix et par écrit. Comme nous allons le voir, les collections écrites des paroles du Prophète ont commencé dès le vivant de Muhammad, car plusieurs visiteurs du Prophète notaient leur conversation avec lui, et aussi leurs propres observations. Dans les générations postérieures les chercheurs commencèrent à en faire des collections plus complètes, réunissant les souvenirs de plusieurs compagnons du Prophète en un seul ouvrage. Plus tard encore, des ouvrages plus complets ont été rédigés, et nous possédons maintenant un certain nombre de travaux de ce genre, dont six sont considérés comme canoniques, plus authentiques que les autres. Il est à signaler que les collections du Hadîth, deuxième source de la loi et de la foi islamiques, prennent une place inférieure au Qur'ân. La raison en est que le Qur'ân a été transcrit sous la surveillance du Prophète lui-même, tandis que le Hadîth a été rapporté par des personnes privées, et que les collections de cette littérature n'ont pas été contrôlées par les autorités compétentes. Le Hadîth représente un effort privé, et chaque collection, et même chaque récit dans les collections individuelles, ne mérite confiance que dans la proportion des qualités et des capacités des narrateurs et des compilateurs individuels; on doit aussi tenir compte des circonstances et du contexte : l'âge de l'auteur lors de l'événement rapporté, ses capacités intellectuelles, sa mémoire, son caractère, s'il est ou non digne de foi, les soins apportés par ses successeurs à la conservation de ses narrations, etc. Les savants de la première heure, les compagnons du Prophète, se comptent par centaines de milliers; et d'après un expert classique, plus de cent mille d'entre eux nous ont laissé au moins un récit sur leur maître, Muhammad. On en connaît une cinquantaine qui survécurent quelque 50 ans ou davantage au Prophète, par exemple Abu'-Tafail, mort en 110 H. (cent ans après la mort de Muhammad), Hirmâs ibn Ziyâd, en 102, Mahmûd ibn Rabî', en 99, etc. Il se dispersèrent partout dans le califat, en Egypte, en Syrie, en Mésopotamie, et ailleurs. Certes, tous les compagnons du Prophète ne savaient pas lire et écrire; ils ne pouvaient pas non plus rédiger tout ce qu'ils avaient vu ou entendu du Prophète; les choses leur revenaient à la mémoire lorsqu'ils en avaient besoin : ils ont souvent raconté de mémoire à leurs élèves, ou autres chercheurs, ce qu'ils savaient des paroles ou des actes du Prophète sur un point quelconque. Il y a quelques collections faites par les compagnons eux-mêmes, les autres l'ont été par leurs élèves, etc.

Il y eut quelquefois de pieux mensonges : un prédicateur exhorte son auditoire à faire le bien, et pour donner plus de force à ses paroles, il attribue une maxime ou un commandement dans le sens voulu au Prophète lui-même. Il y eut aussi des mensonges impies, lors de querelles dogmatiques, ou autres, où les adversaires sans scrupules inventèrent de toutes pièces des paroles qu'ils attribuèrent au Prophète. On sentit de très bonne heure le besoin de contrôler la véracité des récits individuels par les témoignages intérieurs aussi bien qu'extérieurs, (riwâyah, dirâyah), et de ce besoin naquit une nouvelle science. Cette science de la critique comporte d'abord les biographies de tous les narrateurs du Hadîth, depuis les compagnons du Prophète jusqu'à l'époque où l'on possédait des collections canoniques ou demi-canoniques, biographies donnant leur date de naissance et de

mort, les noms de leurs maîtres et de leurs élèves, des détails sur leurs capacités intellectuelles et morales, etc. Ce travail était d'autant plus nécessaire que chaque récit se fait, chez les auteurs du Hadîth, par la chaîne des sources : «J'ai entendu A, me disant qu'il avait entendu de B, précisant qu'il avait entendu de C, qui à son tour avait dit qu'il avait entendu un tel... remontant au Prophète pour dire que...» Dans un ouvrage, comme celui d'Ibn Hanbal, par exemple, s'il y a trente mille récits, l'auteur donne trente mille chaînes des sources des récits, parfois identiques et parfois différentes. Or, d'après les biographies des narrateurs du Hadîth, on peut déterminer si A avait eu l'occasion de faire ses études chez B, et B chez C, et si C ou D vivait du temps du Prophète; puis si les personnalités A, B et C sont dignes de foi, tant par leur moralité que par leur intelligence, etc. La science de la critique du Hadîth ne se limite pas à l'extérieur, mais elle s'occupe aussi de l'intérieur de chaque récit : on a élaboré des règles et des critères pour résoudre les difficultés, par exemple en cas de conflit entre deux récits, en cas de l'impossibilité physique d'un récit, etc. De plus le même événement est souvent rapporté par plusieurs témoins, indépendamment les uns des autres; dans ce cas, il y a possibilité de contrôler et parfois même de compléter les détails de l'événement. Il est évident que chaque époque, chaque peuple, et chaque classe a ses caractéristiques. Les méthodes qui conviennent pour capturer les gangsters de Chicago ou de Londres, par exemple, ne donneront pas de résultat chez les Bédouins du Yémen. La critique littéraire judéo-chrétienne ne doit pas nécessairement s'appliquer toujours aux ouvrages musulmans du Hadîth.

Les compagnons du Prophètes n'ont rédigé que des collections de récits fragmentaires; les biographies (sîrah) durent attendre la deuxième génération des Musulmans.

Des compilations faites d'après les sujets, d'après les narrateurs, d'après leur crédit, d'après un index alphabétique des mots, etc., ont vu le jour depuis des temps très reculés, tant était grand le besoin des Musulmans de connaître ce que contenait le Hadîth. Le sujet est en conséquence devenu si vaste qu'on ne peut maintenant que se spécialiser dans une branche quelconque de la science du Hadîth. C'est surtout de ce Hadîth, récits fragmentaires sur la vie du Prophète, qu'on a plus tard reconstitué la sîrah (véritable biographie du Prophète), qui ressemble aux Evangiles sur la vie de Jésus-Christ. Les compagnons du Prophètes n'ont rédigé que des collections de récits fragmentaires; les biographies (sîrah) durent attendre la deuxième génération des Musulmans. Les plus anciens biographes sont :

1. 'Urwah ibn az-Zubair (m. 94 H.)
2. Abân ibn 'Uthmân (m. 105 H.)
3. Wahn ibn Munabbih (m. 110 H.)
4. Churahbîl ibn Sa'd (m. 123 H.)
5. az-Zuhrî (m. 124 H.)
6. Mûsâ ibn 'Uqbah (m. 141 H.)
7. Ibn Is'hâq (m. 151 H.)
8. Ma'mar ibn Râchid (m. 153 H.)
9. Abû Ma'char (m. 170 H.)
10. Yahyâ ibn Sa'îd ibn Abân (m. 194 H.)
11. al-Wâqidî (m. 206 H.).

J'ai donné ailleurs(1) plus de détails sur la codification du Hadîth, et les interdictions et les permissions, les unes et les autres attribuées au Prophète dans les différents contextes, de rédiger par écrit ce qu'il disait en dehors du Qur'ân. Je me contenterai ici de signaler les rédactions du Hadîth par les tout premiers Musulmans, du temps du Prophète et du temps de ses compagnons.

Il existe, en marge du Hadîth, des documents officiels émanant de la «chancellerie» du Prophète : chartes, lettres, instructions aux hauts fonctionnaires civils et militaires, réponses aux lettres, loi constitutionnelle de la cité-état de Médine recensement des Musulmans, registres des volontaires pour chaque expédition militaire, traités d'alliance ou de paix, tarif des impôts, etc. Mon al-Wathâ'iq a pu en réunir plus de trois cents pièces. En l'an 8 H., lorsque Muhammad conquit la Mecque, il y prononça un grand discours. D'après Bukhârî (2), un des auditeurs, Abû Châh, demanda au Prophète de faire rédiger pour lui par écrit le discours prononcé : et Muhammad donna l'ordre que cela fût fait. On a conservé certains actes privés du Prophète, tels un document pour l'achat-vente d'un esclave, pour l'émancipation d'un esclave, etc. Tous ces documents émanent du Prophète lui-même. Mais ce n'est pas tout. De son vivant certains de ses compagnons ont rédigé des mémoires sur lui :

a) Un Ansârite de Médine se rendit un jour auprès de Muhammad pour lui dire : Ma mémoire est mauvaise, et tu dis tous les jours tant des choses à retenir; je ne sais que faire ? Le Prophère lui répondit : Sers-toi de ta main droite(3). (Il doit avoir pris des notes par la suite).

b) Un jeune Mecquois, 'Abdallâh ibn 'Amr ibn al-'As, nous rapporte : Le Prophète me donna la permission d'écrire tout ce que je voulais de ses paroles; cela m'étonna, et nous eûmes ce dialogue : Puis-je écrire tout ce que je t'entends dire ? - Mais oui !(4) - Sans différence que tu sois content ou que tu sois en colère ? - Mais bien sûr, car je ne dis que la vérité, de quelque manière que je sois disposé ! Ce 'Abdllâh fut considéré par la suite comme le plus grand connaisseur des traditions sur le Prophète. Il rédigea, avec ses notes, tout un livre qu'il nomme Sahîfah sâdiqah. D'après certaines données, il y avait mille récits. Cet ouvrage fut conservé pendant longtemps, et le petit-fils de l'auteur, 'Amr ibn Chu'aib, le dictait à ses élèves, en tenant à la main la copie écrite par son grand-père (5). Ibn Manzûr (6) nous en donne un autre détail : « Il est cité dans le Hadîth : Nous étions auprès de 'Abdallâh ibn 'Amr; on lui demanda : Laquelle de ces deux villes sera conquise la première, Constantinople ou Rome ? Il fit venir une vieille valise, d'où il sortit un livre qu'il regarda, puis nous fit lecture : 'Nous

étions, auprès du Prophète en train d'écrire ce qu'il disait; on lui demanda quelle ville sera conquise la première, Constantinople ou Rome ? Le Prophète répondit : La ville du fils d'Héraclius'».

c) Le plus intéressant est le cas d'Anas ibn Mâlik. Lorsque le Prophète se rendit à Médine, Anas - un jeune garçon, sachant lire et écrire - fut chargé par ses parents de servir le Prophète. Il resta chez le Prophète, jour et nuit, pendant 10 ans, jusqu'à ce que le Prophète rendit son dernier soupir. Evidemment il put voir et entendre sur Muhammad beaucoup de choses inconnues des autres. Plus tard, un de ses élèves, Sa'îd ibn Hilâl, nous rapporte: « Lorsque notre nombre était grand - autre lecture : lorsque nous insistions beaucoup - Anas sortait pour nous des cahiers (majâll) d'un coffre qu'il possédait, et disait : C'est ce que j'ai entendu du Prophète et écrit, puis présenté au Prophète(7)». Ce récit atteste qu'Anas non seulement écrivait ce qu'il entendait dire le Prophète, mais aussi qu'il en faisait lecture de temps en temps, à Muhammad, en vue de corriger les fautes possibles.

Après la mort de Muhammad, on sentit chaque jour davantage le besoin de conserver les récits et les souvenirs sur le disparu. Même ceux qui n'avaient rien écrit de son vivant,y furent amenés peu à peu. Nous avons un grand nombre de ces récits. En voici quelques exemples :

I) Le calife Abû Bakr commença un jour à rédiger ses mémoires sur le Prophète, et il parvint à réunir 500 récits. Puis il les détruisit par peur d'avoir inconsciemment commis la moindre erreur(8).

II) Interrogé par Abû Juhaifah, le calife 'Alî répondit qu'à part le Qur'ân, il n'avait rien écrit sur le Prophète, sinon un rouleau qu'il lui montra. Sur la feuille se trouvaient les détails sur les règles de l'assurance sociale en cas de meurtre, les règles de la rançon des prisonniers, et quelques autres règles judiciaires(9).

III) 'Amr ibn Hazm fut gouverneur du Yémen au temps du Prophète, et réçut de longues instructions écrites avant de partir pour le Yémen. Non seulement il conserva ce document, mais même recueillit une vingtaine d'autres documents du Prophète, à l'adresse des chefs des différentes tribus, et il en rédigea tout un opuscule, qui nous a été conservé(10).

Bokhârî (Abou 'Abdallah Mohammed) naquit à Bokhâra (dans l'actuelle URSS) en 194 de l'hégire (810). Il était d'origine persane; son quatrième aïeul porte un nom persan Bardizbeh, qui signifie, paraît-il, "le semeur". Mais depuis trois générations, sa famille était musulmane. Tout jeune il perdit son père; sa mère dirigea son éducation. Il fut très précoce et fit preuve tout enfant d'une mémoire extraordinaire. A 16 ans, ayant terminé ses études, il fit le pèlerinage de La Mecque, en compagnie de son frère et de sa mère; puis il demeura seul à La Mecque, occupé de la recherche des hadîth (traditions) et de la biographie des râwî (les transmetteurs). A 18 ans, il publia son premier ouvrage, Kitâb qedâya es-Sahâbah, traitant des décisions rendues par les compagnons du Prophète et ceux qui les ont suivis et de leurs diversités d'opinion. Peu de temps après il publia à Médine "la Grande Histoire, el-Tarîkh el-kébîr", qui paraît traiter surtout de la biographie de râwî, et dont il fit ensuite, selon la coutume de l'enseignement musulman, deux abrégés : une histoire moyenne et une petite histoire.

Ce n'était encore là pour lui que des travaux préliminaires. A partir de ce moment, il commença à accumuler les matériaux de son grand ouvrage qui l'occupa seize années. Il réunit des hadîth à Balkh, à Merw, Nisâbour, Rey, Bagdad, Bassorah, Koufah, La Mecque, Médine, Wâsit, Le Caire, Damas, Césarée, Ascalon et Emèse. 1080 personnes ou râwî les lui fournirent. Sa mémoire était prodigieuse. Tout jeune encore, il avait retenu de mémoire 75 mille hadîth, et il en posséda plus tard jusqu'à 200 mille qu'il récitait avec une exactitude absolue et sans aucune hésitation. Il enseigna dans le Hedjâz, l'Irâk et la Transoxiane; ses leçons furent très suivies. Son caractère était des plus honorables. Il était fort bon et porté à l'indulgence, simple de goût, scrupuleux en affaires; il disposait d'une large fortune qu'il avait hérité de son père, et il la dépensait presque toute en bonnes oeuvres. Il mourut dans le bourg de Kharteng, le dernier jour du Ramadhan de l'an 256 (870). On lui a attribué quelques miracles, et l'on dit que la terre prit une odeur de musc autour de son tombeau.

Krehl a publié à Leyde trois volumes du texte du Sahîh; cette publication est restée inachevée. Le Sahîh a eu pour principaux commentateurs el-kastallânî et el-'Ainî. La traduction française de Houdas* est en quatre forts volumes. Le premier renferme les traditions relatives aux préceptes fondamentaux de l'Islam : la foi, la science, la prière, la dîme, le pèlerinage. Le second tome est très nourri. Il contient de nombreux de titres d'ordre juridique, et forme une sorte de corps de droit. Il est question longuement des ventes, du prêt, du paiement des dettes, de la caution, du mandat, de la donation et en particulier de la donation viagère; des litiges, des témoignages, de la conciliation, des testaments. Il y est question aussi de différents genres de contrats, de l'agriculture et du travail : contrats de sociétés, gages, contrats d'arrosage, contrats d'ensemencement, affranchissements, salariat. Le titre LVI, particulièrement long, a pour objet la guerre sainte.

Le tome III est surtout relatif à l'interprétation du Coran et traite longuement aussi des expéditions militaires du Prophète.

Enfin, le quatrième, qu'il est plus difficile de resumer en terme d'idées, générale, traite de l'éducation, des maladies et de la médecine, de l'égorgement des animaux, du gibier, de la politesse, des serments, du destin, etc.; en matière juridique des peines criminelles et du prix du sang.

* Les Traditions Islamiques Edition Maisonneuse.

IV) Les sources mentionnent plusieurs ouvrages de Jâbir ibn 'Abdallâh : dont un sur le pèlerinage(11), peut-être la description du dernier pèlerinage du Prophète, avec le célèbre discours d'adieu ; citons les mots de son élève Qatâdah : «Je connais la Sahîfah de Jâbir mieux que le deuxième chapitre du Qur'ân» (12); sans parler des autres(13).

V) Samurah ibn Jundab rédigea à l'intention de son fils ses mémoires « qui contenaient beaucoup de renseignements» et «qui constituaient un gros volume»(14).

VI) Sa'd ibn 'Ubâdah était connu, même avant l'Islam, comme un savant. Il rédigea un ouvrage de Hadîth, dont hérita son fils, qui l'enseigna à son tour, à ses élèves(15).

VII) 'Abdallâh ibn 'Abbâs, bien qu'il n'ait été qu'un jeune garçon à la mort du Prophète, se mit à écrire d'importants ouvrages : il rédigea non seulement ses propres mémoires, mais aussi ceux des autres compagnons du Prophète, plus âgés que lui, en leur demandant des renseignements sur Muhammad. Lorsque 'Abdallâh mourut, il laissa toute une charge de chameau de ses compilations(16).

VIII)L'histoire d'Abû Hurairah est intéressante : Un jour, un de ses élèves lui rappela une certaine tradition. Abû Hurairah lui dit : Je ne la connais pas. L'élève répondit : Mais c'est bien toi qui me l'as rapportée ! Abû Hurairah de dire : Si je te l'ai racontée, elle doit se trouver dans mes écrits. Puis il le prit par la main, l'amena chez lui, et lui montra un grand nombre de livres (kutuban kathîratan) sur le Prophète; et, enfin il retrouva la tradition en question, et ajouta : ne t'avais-je pas dit que si je te l'avais racontée, elle devait se trouver écrite chez moi ?(17). Ce même Abû Hurairah avait un jeune élève, Hammâm ibn Munabbih, à l'intention duquel il choisit environ 140 récits sur le Prophète. Cette compilation, qui nous a été conservée, a été employée pendant de longs siècles comme un manuel d'études. J'ai eu l'heureuse chance de l'éditer(18).

Ces quelques récits, parmi d'autres, doivent suffire pour dissiper tout doute sur la possibilité que la rédaction des récits sur Muhammad ait pu se fait de première main. Il y a des cas plus nombreux, où les compagnons du Prophète ont dicté leurs mémoires à leurs élèves. Rédigées personnelle-ment ou dictées aux élèves, ces compilations des compagnons du Prophète ont été transmises de génération en génération, et peu à peu amalgamées aux grandes collections du Hadîth. On ne peut manquer d'être ému devant cette chaîne ininterrompue de documents : Nous venons de signaler la Sahîfah, rédigée par Abû Hurairah (m. 58 H.) à l'intention de son élève Hammâm ibn Munabbih (m. 101); nous possédons également le Jâmi'(19) de Ma'mar ibn Râchid (m. 153), élève de Hammâm; nous possédons aussi le Musannaf(20) de 'Abd ar-Razzâq (m. 211), élève de Ma'mar; l'élève de 'Abd ar-Razzâq et maître de Bukhârî était Ahmad ibn Hanbal, dont le Musnad est édité depuis longtemps. On possède encore aujourd'hui les ouvrages d'al-Humaidî, d'at-Taâlisî, d'Ibn al-Mubârak, d'Abu al-Yamân, d'Ibn Râhuyeh, d'Ibn Abî Chaibah, tous maîtres de Bukhârî. En présence de ces documents, il ne serait qu'enfantin de suggérer que Bukhârî a, pour composer son ouvrage, ou bien ramassé le folklore de son époque, ou même inventé de toutes pièces ses récits sur le Prophète, en les attribuant aux sources antérieures en chaîne ininterrompue. En effet, on retrouve les mêmes renseignements, dans les mêmes termes inchangés, depuis la Sahîfah d'Abû Huraîrah jusqu'au Sahîh de Bukhârî dont l'authenticité est prouvée par l'heureuse découverte de sources antérieures.

---

* Auteur de très nombreux ouvrages dont "le Prophète de l'Islam" (AEIF-éditions), "Initiation à l'Islam", "Problèmes Constitutionnels aux Premiers temps de l'Islam", (Dar Al Azhar). Il est aussi l'auteur d'une traduction du Coran. Spécialiste de l'Histoie de l'Islam, il redigea en plusieurs langues les fruits de ses recherches.

(1) Mon introduction à l'édition du Sahîfah Hammân ibn Munabbih (ouvrage rédigé avant l'an 58 H.), éditions arabe, urdue, anglaise, turque, française, etc. Voir aussi as-Sard wa'l-fard de Qazmîni, MS Chahîd Ali, Istambul.

(2) Bukhârî, 3 : 39 N° 2; 45 : 7.

(3) Tirmidhî, 39, § la permission de rédiger le Hadîth.

(4) Cf. Râmhurmuzi, N° 330, sur Râfi' b. Khadîj aussi.

(5) Ibn Sa'd, IV/ii, p. 8-9; Ibn Hanbal, Nos 6510, 6802, etc.

(6) Lisân, § Z-H-M. De même Dârimî, Muqaddima ch. 43.

(7) Hâkim, Mustadrak, in loco; Khatîb, p. 95-6; Râmhurmuzi, N° 325. Ibn Manî', cité par Ibn Hajar, Matâlib, N° 3016.

(8) Dhahabî, Tadhkirat al-Huffaz, I, 5.

(9) Bukhârî, 3 : 49, N° I, 58 : 10, 17; 96 : 2.

10) Imprimé dans l'lâm as-Sâ'ilîn d'Ibn Tûlûn, comme appendice.

(11) Muslim, cité par Manâzir Ahsan Gîlânî.

(12) Bukhârî, Ta'rîkh Kabîr, IV, 182.

(13) Ibn Hajar, Tahdhîb at-Tahdhîb, IV, 215, N° 369.

(14) Id., IV, 198, 236.

(15) Tirmidhî, cité par Manâzir Ahsan Gilânî.

(16) Ibn Sa'd, V, 216.

(17) Ibn 'Abd al-Bar, Jâm' bayân al-'ilm, I, 4; Fath al-Bârî, I, 174.

(18) 1re éd. dans la RAAD, 1953. Depuis il y a eu plusieurs éditions.

(19)Ed. Beyrouth 1972; voir note suivante.

(20) Ed. Beyrouth 1972, en 11 vols., la deuxième moitié du 10e et le 11e comportent aussi le jâmi' de Ma'mar.

***